

## COMMUNE DE SAINT ANDRE EN VIVARAIS

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04/07/2020

#### Convocation du 30/06/2020

Présents : BRUYERE CUOQ Patricia, CAVROY Antoine, CHARRIER Brigitte, COCHINI Corinne, GRANGEON Régis, MAILLE Nadège, MARCON Jean Michel, MONGRENIER Julien, PAULET Marjolaine, QUIBLIER Aymeric, VIGIER Nicole

Absents :

Pouvoirs : donne pouvoir à

Secrétaire : MARCON Jean Michel a été nommé(e) secrétaire

Suite à l'élection du Maire et des adjoints le samedi 04 Juillet et comme transcrit sur le procès-verbal :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs et/ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu : - M. CAVROY Antoine : 8, huit voix

- M. QUIBLIER Aymeric : 3, trois voix

M. CAVROY Antoine ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs et/ou nuls : 2
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

Ont obtenu : - Mme CHARRIER Brigitte : 9, neuf voix

Mme CHARRIER Brigitte ayant obtenu la majorité absolue est proclamée 1<sup>er</sup> adjoint.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs et/ou nuls : 2
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

Ont obtenu : - M. MONGRENIER Julien : 9, neuf voix

M. MONGRENIER Julien ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 2<sup>ème</sup> adjoint.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs et/ou nuls : 3
- suffrages exprimés : 8
- majorité absolue : 4

Ont obtenu : - M. GRANGEON Régis : 8, huit voix

M. GRANGEON Régis ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 3<sup>ème</sup> adjoint.